SYNDICAT
DES ÉQUIPEMENTS
DE LA ROUTE

Contact et informations :

Syndicat des Équipements de la Route
9, rue de Berri 75008 Paris
Tél : 01 44 13 34 64
E-mail : ser@ser.eu.com

Document téléchargeable sur
www.equipements-routiers-et-urbains.com

Juin 2021

LES 2 INDEX SIGNALISATION HORIZONTALE EN 10 QUESTIONS

- PMR « Produits de Marquage Routier »
- TSH « Travaux de Signalisation Horizontale »

SYNDICAT
DES ÉQUIPEMENTS
DE LA ROUTE

DEUX INDEX SPÉCIFIQUES POUR LA SIGNALISATION HORIZONTALE

*L'INSEE a mis en place les **index PMR** (Produits de Marquage Routier) **et TSH** (Travaux de Signalisation Horizontale) pour les contrats portant sur les produits et les travaux de produits de marquage appliqués sur les routes et les chaussées. Les Maîtres d'ouvrage et les professionnels des métiers de l'application peuvent désormais se référer à ces **indicateurs de coûts**, qui reflètent l'évolution des coûts du marquage routier. **Depuis juin 2021, l'actualisation de ces index par l'INSEE est mensuelle.***

1 QUE SONT LES INDEX PMR ET TSH ?

Les index Produits de Marquage Routier (PMR) et **Travaux de Signalisation Horizontale** (TSH) sont des indicateurs élaborés par l'INSEE, qui **rendent compte de l'évolution du coût global des produits et des travaux** de pose de produits de marquage appliqués pour les chantiers réalisés sur les zones interurbaines et en milieu urbain.

2 À QUOI SERVENT LES INDEX PMR ET TSH ?

La création des index PMR (Produits de Marquage Routier) et TSH (Travaux de Signalisation Horizontale) permet de disposer d'**indicateurs précis**, qui reflètent l'évolution du **coût réel** des matériels et des ressources utilisés dans le marquage routier.

3 COMMENT SONT CONSTRUITS LES INDEX PMR ET TSH ?

Pour construire les index PMR et TSH, l'INSEE a intégré les postes de coût nécessaires à la mise en œuvre des travaux de marquage routier. Les index sont calculés à partir d'indices de prix de l'INSEE du domaine de la construction, publiés sur son site internet.

4 QUELS SONT LES POSTES DE COÛT PRIS EN COMPTE DANS LES INDEX ?

6 postes de coût :

Le matériel : le coût du matériel est reflété par l'indice du poste « MATP » des index.

Le travail : le coût de la main d'œuvre est estimé par l'indice du coût horaire du travail dans la construction (« ICHTrev-TS »).

L'énergie : le coût de l'énergie est appréhendé au travers du coût du gazole non routier.

Les matériaux : le coût des matériaux est représenté par l'index Produit de Marquage Routier (« PMR »).

Les frais divers : le prix des frais divers se réfère au poste Frais Divers « FD » de la nomenclature de la construction.

Le transport : le coût du transport est reflété par l'indice Transport Travaux Publics (« TRTP »)

5 QUELLE EST LA FRÉQUENCE DE MISE À JOUR DES INDEX ?

Depuis juin 2021, les index PMR et TSH sont calculés chaque mois par l'INSEE et publiés mensuellement.

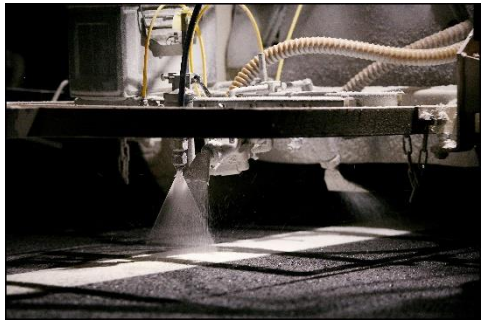

6 OÙ CONSULTER LES INDEX PMR ET TSH ?

Les index PMR et TSH, publiés au Journal Officiel, sont répertoriés dans la nomenclature « Index divers de la construction » de l'INSEE : ***www.insee.fr*** Cette page est également accessible sur le site du SER : ***www.equipements-routiers-et-urbains.com***

7 COMMENT UTILISER CES INDEX ?

Les index PMR et TSH sont **représentatifs des coûts nécessaires** à la mise en œuvre des travaux de marquage routier : ils peuvent donc être utilisés comme **indicateurs** de référence communs à l'ensemble des acteurs de la route. Ils constituent une source d'information fiable pour suivre l'évolution des coûts et évaluer au plus juste les budgets nécessaires aux prestations de marquage routier.

8 QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE CES INDEX POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES DONNEURS D'ORDRE ?

Les Maîtres d'ouvrage et les donneurs d'ordre peuvent désormais se référer aux index PMR et TSH pour **évaluer l'évolution du coût des travaux** d'application de produits de marquage sur les routes et les chaussées et, en conséquence, réviser au plus juste le budget consacré à la route.
Pour des marchés de longue durée, ces index sont à utiliser pour l'établissement des formules de variation des prix.

9 QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LES PROFESSIONNELS DU MARQUAGE ROUTIER ?

Les professionnels du marquage routier disposent de deux **indicateurs**, qui reflètent l'évolution des coûts, des matériels, des matériaux et des services. Ils sont à utiliser pour l'indexation des contrats.

10 COMMENT OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES INDEX PMR ET TSH ?

Le **Syndicat des Équipements de la Route** est l'interlocuteur de référence pour toute question relative à la réglementation sur les équipements de la route. **La section Signalisation Horizontale**, qui réunit les principales entreprises du marquage routier, **peut vous renseigner sur l'utilisation des index PMR et TSH**.

Nomenclature d'activités française / classification de produits français	
01.19	Autres cultures non permanentes
01.30	Reproduction de plantes
20.30	Peintures, vernis et revêtements similaires, encres d'imprimerie et mastics
42.11.20	Travaux de construction relatifs aux autoroutes, routes, rues, autres chemins pour véhicules et piétons et pistes d'aviation
41 à 43	Construction
49.3	Autres transports terrestres de voyageurs
49.41.19	Autres transports routiers de fret
71.1	Services d'architecture et d'ingénierie et services de conseil technique connexes
81.3	Services d'aménagement paysager

Index divers de la construction	
TRBT	Transport Bâtiment
TRTP	Transport Travaux Publics
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros œuvre
MABTSO	Matériel Bâtiment Second œuvre
MATP	Matériel Travaux Publics
FD	Frais divers
FG	Fournitures de graines
FV	Fournitures de végétaux
EV1	Travaux de végétalisation
EV2	Application de produits phytosanitaires
EV3	Travaux de création d'espaces verts
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts
PMR	Produits de marquage routier
TSH	Travaux de signalisation horizontale
ING	Ingénierie
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue routiers
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue routiers